

# EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV EURO SUSTAINABLE EQUITY

*Investissez dans des acteurs de qualité,  
moteurs d'une croissance durable*



COMMUNICATION PROMOTIONNELLE : Il s'agit d'une communication marketing. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Edmond de Rothschild SICAV Euro Sustainable Equity est un compartiment de la SICAV française agréé par l'AMF et autorisé à la commercialisation en France, Luxembourg, Autriche, Allemagne, Espagne, Suisse, Royaume-Uni, Portugal et Italie.

Détail des panneaux  
de verre sablé  
de l'artiste  
Gilles Charbier,  
Hôtel Four Seasons,  
Megève

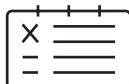


**EDMOND  
DE ROTHSCHILD**

*Notre conviction : Selon nous, les entreprises ayant un business model de qualité et apportant des solutions aux défis du développement durable offrent des perspectives de croissance attractives et bénéficient d'un avantage concurrentiel pérenne.*



**Une vision transversale des enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance)**



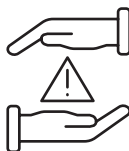
**Track record depuis : 05/07/1984<sup>1</sup>**



**4 professionnels de l'investissement avec +19 ans d'expérience en moyenne**



**Horizon d'investissement minimum de 5 ans**



**Risque de perte en capital et risque actions**



**Classification SFDR<sup>2</sup> Article 9**

## Une expertise reconnue et récompensée

Catégorie Actions de la zone euro : **1<sup>er</sup> Prix**



Les Trophées de la Finance Responsable visent à récompenser les sociétés de gestion qui placent les considérations ESG-ISR au cœur de leur démarche. Un jury composé de journalistes de la rédaction du magazine et de professionnels reconnus pour leur expertise et leur expérience. Les Trophées de la Finance Responsable ont récompensé les meilleurs fonds ISR distribués en France.

**Cette récompense a été reçue en 2022 et en 2023. Elle ne constitue pas un classement de marché et ne constitue pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention de parts ou actions des fonds gérés par le groupe Edmond de Rothschild. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou prix futurs de ces fonds ou du gestionnaire.**

1. Début du track record le 05/07/1984 ; Changement de processus d'investissement le 01/06/2015 ; Compartiment actuel créé le 12/02/2019 par fusion avec Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth créé le 10 février 2005.

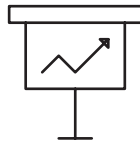
2. Classification SFDR : La politique d'investissement d'un fonds peut changer au fil du temps et donc entraîner éventuellement une modification de sa classification conformément au Règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR). Si vous avez des doutes concernant la classification SFDR d'un fonds, veuillez contacter votre conseiller habituel. Article 9 SFDR : Fonds article 9 selon le Règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) : fonds qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales.

# Pourquoi investir en ESG via ce fonds ?



## Une approche différenciante

La combinaison entre des leaders qui se réinventent et des entreprises innovantes améliore le profil rendement/risque.



## Un potentiel de performance et de résilience

Un état d'esprit proactif et novateur grâce à une recherche exclusive, dans laquelle notre discipline de sélection de titres visent à identifier les entreprises qui créent de la valeur pour toutes les parties prenantes.



## Un alignement de 2°C

L'un des rares fonds ESG généralistes déjà aligné sur l'Accord de Paris.

## Notre objectif

Notre démarche d'investissement est selon nous, **un facteur majeur de résilience** face à la volatilité des marchés et à l'instabilité géopolitique.

Notre objectif est de sélectionner des sociétés qui offrent :

- ▶ **Des perspectives de croissance financière attrayantes sur le long terme**
- ▶ **Une qualité extra-financière élevée,** déterminée grâce à notre processus d'analyse ESG « Best-in-Universe ».

## Notre approche

Notre approche fondée sur la sélection de titres de qualité, tant sur le plan financier qu'extra-financier, permet **aux investisseurs de tirer parti des opportunités liées aux changements structurels** tels que :

- ▶ L'efficacité énergétique
- ▶ La valorisation des déchets (eau, résidus, etc.)
- ▶ Le capital humain (qualité de l'emploi, management des ressources humaines, etc.)
- ▶ La santé.

## Équipe d'investissement

**Un acteur reconnu de l'ISR depuis plus de 10 ans** : Une équipe d'investissement expérimentée, alimentée par les connaissances uniques d'experts internes en matière de macroéconomie, de thématique et d'analyse ESG (+26 ans d'expérience en moyenne pour l'équipe d'Investissement Responsable (IR) outil de notation ESG interne développé depuis 2011).



**Marc HALPERIN**  
Gérant principal



**Jean-Philippe DESMARTIN**  
Co-gérant/Directeur IR

# Principaux risques d'investissements

INDICATEUR DE RISQUE : 1 2 3 4 5 6 7

**L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC.** Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

**Risque de perte en capital :** L'OPCVM ne garantit ni ne protège le capital investi ; les investisseurs peuvent donc ne pas récupérer l'intégralité de leur capital initial investi même s'ils conservent leurs parts

pendant la période d'investissement recommandée.

**Risque de gestion discrétionnaire :** Le style de gestion discrétionnaire est basé sur l'anticipation de la performance des différents marchés (actions, obligations). Cependant, il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment dans les titres les plus performants.

**Risque actions :** La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative de l'OPCVM.

**Risque lié à la sélection ISR (Investissement Socialement Responsable) :** La sélection de titres ISR peut amener l'OPCVM à s'écarter de l'indicateur de référence.

## Caractéristiques du fonds\*

**Objectif d'investissement :** L'objectif du fonds sur la durée de placement recommandée, vise à surperformer son indicateur de référence, le MSCI EMU, par des placements dans des sociétés de la zone Euro, alliant rentabilité financière, et mise en œuvre d'une politique visant à respecter des critères extra-financiers. La stratégie d'investissement du compartiment tient également compte des enjeux climatiques et recherche un alignement de la trajectoire climatique du portefeuille avec l'Accord de Paris.

**Devise de référence :** EUR

**Lancement du compartiment :** 12/02/2019

**Codes ISIN :** Action A : FR001050578 / Action I : FR0013400074

**Montant minimum de la souscription initiale :** Action A : 1 part / Action I : 500 000 €

**Commission de souscription :** Action A : 3% max / Action I : néant

**Frais de gestion financière :** Action A : 1.95% max. TTC / Action I : 0.95% max. TTC

**Commission de surperformance :** 15% par an de la performance au-delà de l'indice de référence

**Indice de référence :** MSCI EMU Index (NR)

**Commission de rachat :** Néant

**Horizon d'investissement recommandé :** > 5 ans

\*Les classes présentées dans ce document sont les principales classes en EUR. Le compartiment dispose par ailleurs de classes en USD, GBP et CHF. Pour plus d'information, veuillez contacter votre interlocuteur commercial.

\*\*Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances français, le label a pour objectif de rendre plus visible les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.



Novembre 2024. Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com) onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.

**Pour les investisseurs de l'UE :** Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : [www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf](http://www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf), un résumé des droits des investisseurs en français et anglais. En Espagne, la SICAV est enregistrée auprès de la CNMV sous le numéro 1801.

**Pour les investisseurs suisses :** Ce document à caractère publicitaire est émis par Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., sis 18 rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse, une banque suisse agréée et réglementée par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés financiers (« FINMA »).

Les compartiments d'« Edmond de Rothschild SICAV » figurant dans ce document sont des compartiments de la SICAV de droit français « Edmond de Rothschild SICAV » agréés par l'AMF qui ont été approuvés par la FINMA pour être offerts en Suisse à des investisseurs non qualifiés.

REPRÉSENTANT ET SERVICE DE PAIEMENT EN SUISSE : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. ; Rue de Hesse 18 ; CH - 1204 Genève.

© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

SOCIÉTÉ DE GESTION ET DISTRIBUTEUR GLOBAL  
**EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT  
(FRANCE)**

47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08  
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 €  
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

[www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com)